

En Corse, la « chasse à l'homme » ne plaît pas au procureur... moi je trouve ça sympa et utile

écrit par Christine Tasin | 21 mars 2019



Fethi Gadgahdi avait déjà été condamné en 2015 à 18 mois de prison dont 6 avec sursis pour l'agression d'un restaurateur.

En septembre dernier, il donne un coup de couteau au visage d'un supporter de 20 ans, membre de l'Orsi Ribelli, l'association de supporters du club ajaccien ACA. Blessé de la lèvre à l'oreille, la victime reçoit 33 points de suture.

Et contre-attaque immédiatement de son association, Orsi Ribelli, qui dénonce la lâcheté de l'agression, précise que l'agresseur est d'origine nord-africaine, déjà connu pour des faits du même genre.

Des manifestations sont organisées, et, sur les réseaux sociaux, les Corses sont encouragés à trouver le suspect. Au grand dam du Procureur d'Ajaccio, Eric Bouillard, parlant de « chasse à l'homme ».

La chasse à l'homme a été inutile, la police a arrêté Fethi Gadgahdi quelques jours après. Il vient d'être condamné en

appel à 6 ans de prison pour « violences volontaires en récidive ».

Le Procureur Eric Bouillard, comme nos politiques, comme les différents ministres de l'Intérieur et de la Justice qui se sont succédé ces dernières années sont d'un autre temps. Ils ne voient pas – ou plutôt ne veulent pas voir- que nos lois, nos règles... faites pour un temps de paix, pour des petits et grands délinquants très minoritaires dans notre société, pour des petits et grands délinquants qui connaissent les règles du jeu et l'acceptent ne peuvent plus fonctionner, ne fonctionnent plus. Parce que la police est débordée, parce que la justice est si bienveillante qu'elle ne dissuade pas et ne fait pas peur, parce que trop de gens appartenant aux nouvelles populations sont violents et que, issus d'une civilisation différente, nos règles, nos lois, notre morale... ne les touchent pas, et ils considèrent même qu'elles ne les concernent pas.

Le seul langage que puissent comprendre nombre de racailles venues d'ailleurs est simple. Rapport de force et violence.

Quelle meilleure façon de faire cesser ce que police et justice sont incapables de faire cesser que de mettre les agresseurs sous la pression du peuple – de la populace diraient nos bobos en se bouchant le nez- ?

Oui; informer et mobiliser le peuple français à chaque fois qu'une ordure blesse et tue, permettre une identification et donc une arrestation plus rapide, ça me semble une bonne idée. N'est-ce pas, d'ailleurs, déjà, ce qui se passe avec les portraits-robots des assassins que l'on projette à la télé, sur les medias, dans les commissariats ?

Bien sûr, on comprend les risques.

Celui que la victime ou sa famille se fasse justice elle-même

?J'avoue que ce qui me semblait inacceptable il y a 30 ans me séduit à présent. Si un des proches d'une victime du Bataclan faisait la peau à Abdeslam j'applaudirais. Sans état d'âme. Quand l'Etat, englué dans la bonne conscience, dans les lois européennes, dans le poids des droidelhommistes... entretient à prix d'or un des pires criminels qui est aussi un des hommes les plus dangereux de France, susceptible en sus de générer d'autres morts si des salopards de son acabit avaient l'idée d'une prise d'otages pour exiger sa libération... il n'y a plus qu'une chose à faire, tuer la bête.

Il y a néanmoins des risques liés aux chasses à l'homme et à la justice expéditive qui peut suivre, c'est celui d'une erreur, une confusion, une exécution sans procès d'un innocent, voire l'exécution d'un innocent par un des « chasseurs » désireux de régler des comptes avec lui. C'est un fait, qui n'est pas à négliger effectivement. Et en ce sens, Eric Bouillard fait son boulot en dénonçant la chasse à l'homme.

Néanmoins, eu égard au climat de guerre qui pèse de plus en plus lourdement sur nous, sur la France, eu égard au sentiment de plus en plus fort d'être menacé en permanence, au sentiment que « les autres » vivent une impunité quasi royale, on ne s'en sortira que si nous nous serrons les coudes, si nous considérons que l'agression du voisin, de l'inconnu qui vit à 10 km de chez soi... est une affaire personnelle et que nous devons ne rien laisser passer, ne rien pardonner.